

► Information générale

| Cours | |
|---------------------------------------|--|
| Titre | Fondements de la criminologie 2 |
| Nombre de crédits | 3 (/6) |
| Sigle | CRI 67502 |
| Faculté / École / Département | École de criminologie |
| Trimestre | Hiver |
| Année | 2024 |
| Type de formation | Année propédeutique – maîtrise en criminologie |
| Déroulement du cours | En présence, local à confirmer |
| Charge de travail hebdomadaire | 3 heures de cours (jeudi, de 13h00 à 16h00) + lectures |

| Enseignant(e) | |
|-----------------------|--|
| Nom et titre | Rémi Boivin, professeur titulaire à l'École de criminologie |
| Coordonnées | remi.boivin@umontreal.ca bureau C-4115 (pavillon Lionel-Groulx) |
| Disponibilités | Sur rendez-vous |

| Description du cours | |
|------------------------------|---|
| Description simple | Ce séminaire portera sur les notions de base en criminologie. |
| Description détaillée | <p>Si le cours vise avant tout à vous donner l'occasion d'acquérir et d'approfondir les « fondements de la criminologie », il a aussi été conçu pour vous impliquer dans le cheminement intellectuel de la maîtrise. La session d'hiver est consacrée à la sociocriminologie, c'est-à-dire à l'idée de réfléchir au crime et à la déviance d'un point de vue social, ce qui est complémentaire aux approches psychologiques qui se concentrent plus sur l'individu. Autrement dit, la perspective reconnaît que chaque être humain prend des décisions calculées, mais spécifie que ces décisions sont aussi prises en fonction de facteurs externes. Nous aborderons des concepts-clés à la criminologie, comme la dissuasion et l'opportunité criminelle. La majorité des séances de cours commenceront par de brèves présentations magistrales et seront suivies de discussion des lectures de la semaine. La participation des étudiants est essentielle.</p> <p>Plusieurs moyens seront utilisés pour vous introduire à la pensée sociocriminologique. Ainsi, les étudiants et détenteurs d'une maîtrise en criminologie doivent être critiques par rapport à la littérature scientifique disponible, ce pour quoi la présentation en équipe de 2 d'un article scientifique est prévue à la fin de la session. Cette présentation sera enregistrée. Dans la même optique, les étudiants seront invités à se prononcer par écrit à propos de l'actualité sociale au cours de la session. D'abord, les étudiants devront commenter les arguments mis de l'avant pour ou contre l'implantation des caméras portatives au Québec. Ensuite, les étudiants devront prendre part à 3 débats lors de la session ; les sujets et les positions seront imposées, ce qui veut dire qu'ils devront développer leur pensée critique afin de défendre une position qui ne correspond pas nécessairement à leur opinion personnelle. Le but est de les amener à</p> |

| | |
|---|---|
| | comprendre que le rôle du chercheur en criminologie est de tendre vers la neutralité et de comprendre d'autres points de vue. |
| Place du cours dans le programme | Le cours est obligatoire pour tous les candidats à la M. Sc. qui ne sont pas titulaires d'un B. Sc. en criminologie ou de son équivalent. Il s'agit de la deuxième partie d'un cours d'introduction à la pensée criminologique. |

Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Le premier objectif de ce cours est de compléter le socle commun de connaissances autour des notions fondamentales en criminologie que vous avez préalablement acquies dans le cadre du premier séminaire de « Fondements ».
- Le deuxième objectif de ce cours est de continuer à développer une autonomie (du grec autonomos : « qui se régit par ses propres lois ») « critique » sur les principaux « fondements » de la criminologie.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, vous serez capable de :

- 1) Identifier les différentes approches sociologiques en criminologie ;
- 2) Les évaluer, et vous les approprier, de façon critique, en tenant compte des perspectives théoriques concurrentes ;
- 3) Produire un essai théorique sur un objet d'étude précis répondant aux critères de rigueur d'un travail intellectuel et scientifique.

► Évaluations

| Dates | Activités | Critères d'évaluation | Pondérations |
|--|---|--|--------------|
| - (les dates seront précisées au 2 ^e cours) | Débats | Les critères seront présentés et discutés en classe. | 3 X 15% |
| Remise le 21 mars à 13h00 | Essai écrit : Pour ou contre les caméras portatives ? | Les critères seront présentés et discutés en classe. | 25% |
| 17 avril 2024 (présentation enregistrée) | Présentation orale : article scientifique | Les critères seront présentés et discutés en classe. | 30% |

Toutes les remises doivent être faites par courriel à l'adresse remi.boivin@umontreal.ca. Les copies papier ne seront pas acceptées.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Ressources

| Ressources obligatoires | |
|-------------------------|--|
| Documents | Leman-Langlois, S. (2022). La sociocriminologie, 2 ^e édition. Les Presses de l'Université de Montréal. (en vente à la librairie de l'UdeM au coût de 39,95\$) |

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

| Soutien à la réussite | |
|--|---|
| De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus. | |
| Centre de communication écrite | http://cce.umontreal.ca/ |
| Centre étudiant de soutien à la réussite | http://cesar.umontreal.ca/ |
| Services des bibliothèques UdeM | https://bib.umontreal.ca |
| Soutien aux étudiants en situation de handicap | http://bsesh.umontreal.ca/ |

Consignes et règles pour les évaluations

| | |
|---------------------------------|--|
| Absence à une évaluation | Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut pas dépasser cinq jours. |
| Dépôts des travaux | Les remises de toutes les évaluations doivent être faites par courriel. |
| Matériel autorisé | Les étudiants ont droit à toutes leurs notes et à tout matériel pertinent. |
| Qualité de la langue | La qualité du français est importante. Un total de 10 % de la note finale d'un travail peut être retranché si le français n'est pas soigné. |
| Seuil de réussite exigé | Le barème de notation adopté par l'Assemblée départementale de l'École de criminologie et utilisé dans la première partie du cours sera utilisé. |

Grille de conversion des pourcentages

| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
|--------|----------------|-----------|-------------|
| 4,3 | A+ | | 90 |
| 4 | A | excellent | 85 |
| 3,7 | A- | | 80 |
| 3,3 | B+ | | 77 |
| 3 | B | Très bon | 73 |
| 2,7 | B- | | 70 |
| 2,3 | C+ | | 65 |
| 2 | C | bon | 60 |
| 1,7 | C- | | 57 |
| 1,3 | D+ | passable | 54 |
| 1 | D | | 50 |
| 0 | E | échec | -de 50 |

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

► **Calendrier**

| Séances (dates et titres) | Contenus | Activités | Lectures et travaux |
|---|---|--|--|
| Introduction 11 janvier 2024 | Présentation du plan de cours La sociologie du crime | | Références suggérées : Leman-Langlois (2022) : introduction et chapitre 1 (pp.7 à 52) Robert, P. (2005). <i>La sociologie du crime</i> . Paris : La Découverte. (chapitre 1, pp. 15-38) Balado (En)quête de criminologie, épisode 9 (La réinsertion sociale) |
| À confirmer 18 janvier 2024 | | | |
| Fondements 25 janvier 2024 | La perspective fonctionnaliste Le structuralisme Les associations différentielles | 1 ^{ère} partie : exposé magistral des principales notions 2 ^e partie : discussion autour des lectures | Lecture obligatoire : Papachristos, A.V. (2009). Murder by structure: Dominance relations and the social structure of gang homicide. <i>American Journal of Sociology</i> , 115(1), 74-128. Lectures suggérées : Leman-Langlois (2022) : chapitre 2 (pp. 53-66) Durkheim, É. (1894 (1970)). Le crime, phénomène normal. Reproduit dans Szabo, D. & Normandeau, A. (eds.). <i>Déviance et criminalité</i> . Paris : Librairie Armand Colin, pp. 76-82. Brodeur, J.P. & Leman-Langlois, S. (2011) Surveiller et punir (1976). <i>Criminologie</i> , 44(1), 19-43. |
| La prévention du crime 1 ^{er} février 2024 | | Conférence par Étienne Blais | |
| Choix rationnel et rationalité limitée 23 janvier 2022 | Le choix rationnel en criminologie. L'idée que les choix sont guidés par les conséquences | 1 ^{ère} partie : débat 2 ^e partie : discussion autour des lectures | Lecture obligatoire : Clarke, R.V. & Mayhew, P. (1988). The British gas suicide story and its criminological implications. <i>Crime and Justice</i> , 10, 79-116. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <p>Lectures suggérées :</p> <p>Leman-Langlois (2022) : chapitre 2 (66-100)</p> <p>Felson, M. & Boba, R. (2010). <i>Crime and everyday life</i>, 4th edition. Thousand Oaks, CA : Sage. (Chapitre 2, pp.25-48).</p> <p>Cusson, M. (2010 (2005)). <i>La délinquance, une vie choisie : entre plaisir et crime</i>. Montréal : Bibliothèque québécoise. (Chapitre 3, pp.59-71).</p> |
| <p>Approches économiques 15 février 2024</p> | <p>La prise de décision en criminologie</p> | <p>1^{ère} partie : débat</p> <p>2^e partie : discussion autour des lectures</p> | <p>Lecture obligatoire :</p> <p>Levitt, S.D. (2004). Understanding why crime fell in the 1990s: Four factors that explain the decline and six that do not. <i>Journal of Economic Perspectives</i>, 18(1), 163-190.</p> <p>Lectures suggérées :</p> <p>Becker, G.S. (1974). <i>Crime and punishment: An economic approach</i>. Reproduit dans Becker, G.S. & Landes, W.M. (eds.). <i>Essays in the economics of crime and punishment</i>. New York : National Bureau of Economic Research.</p> <p>Levitt, S.D. & Dubner, S.J. (2006). Pourquoi les dealers de drogue vivent-ils encore chez leur maman? (<i>Freakonomics</i>). Montréal : Les Éditions Transcontinental. (Chapitre 3, pp.105-129).</p> |
| <p>Dissuasion 22 février 2024</p> | <p>La dissuasion comme élément central au système judiciaire</p> <p>L'approche par des données probantes</p> | <p>1^{ère} partie : débat</p> <p>2^e partie : discussion autour des lectures</p> | <p>Lecture obligatoire :</p> <p>Dau, P.M., Vandeviver, C., Dewinter, M., Witlox, F. & Vander Beken, T. (2023). Policing directions: A systematic review on the effectiveness of police presence. <i>European Journal on Criminal Policy and Research</i>, 29, 191-225.</p> <p>Lectures suggérées :</p> <p>Cusson, M. (1998). <i>Criminologie actuelle</i>. Paris : Les Presses Universitaires de France. (Chapitre 8, pp. 137-159).</p> <p>Nagin, D.S. (2013). Deterrence : A review of the evidence by a criminologist for economists. <i>Annual Review of Economics</i>, 5, 83-105.</p> |

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>La communauté 29 février 2024</p> | <p>La trilogie des facteurs : individus, situations, contextes</p> <p>La désorganisation sociale</p> | <p>1^{ère} partie : débat</p> <p>2^e partie : discussion autour des lectures</p> | <p>Beccaria, C. (1764 (2002)). <i>Des délits et des peines</i> (extraits).</p> <p>Lecture obligatoire</p> <p>Sampson, R.J. & Groves, W.B. (1989). Community structure and crime: Testing social-disorganization theory. <i>American Journal of Sociology</i>, 94(4), 774-802.</p> <p>Lecture suggérée :</p> <p>Leman-Langlois (2022) : chapitres 3 et 4 (pp. 101-149)</p> |
| <p>Pas de cours – essai sur les caméras portatives 14 mars 2024</p> | | | <p>Écoute obligatoire :</p> <p>Table-ronde – Port des caméras portatives par les policiers du Québec (conférence organisée par le CICC) : https://www.youtube.com/watch?v=pJQWFnERyHs</p> <p>Lectures suggérées :</p> <p>Boivin, R. (2020). Les caméras corporelles, vecteur de changement. In Denault, V. (ed.). <i>La science au service de la pratique : enquêtes, procès et justice</i>. Cowansville : Éditions Yvon Blais.</p> <p>Maresca, S. (2012). Des individus sous l'uniforme : La question du droit à l'image des policiers. In Meyer, M. (ed.). <i>Médiatiser la police, policer les médias</i>. Lausanne : Éditions Antipodes.</p> |
| <p>Criminologie critique 21 mars 2024</p> | <p>Définition et approches</p> | <p>1^{ère} partie : débat</p> <p>2^e partie : discussion autour des lectures</p> | <p>Lecture obligatoire :</p> <p>Goyes, D.R. . & South, N (2017). Green criminology before 'green criminology': Amnesia and absences. <i>Critical Criminology</i>, 25, 165-181.</p> <p>Lectures suggérées :</p> <p>Leman-Langlois (2022) : chapitre 5 (pp. 151-195)</p> |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | Dupont, B. (2011). The Dilemmas of “Doing” Criminology in Québec: Curse or Opportunity? In Doyle, A. & Moore D. (eds.). <i>Critical Criminology in Canada: New voices, new directions</i> . Vancouver : UBC Press. |
| Sous-cultures et crime organisé 28 mars 2024 | | Conférence par Valentin Pereda | |
| Déontologie policière 4 avril 2024 | À confirmer | | |
| Sociologie de la police 11 avril 2024 | Recherche sur, par et pour la police La police comme objet d'étude | 1 ^{ère} partie : débat 2 ^e partie : discussion autour des lectures | Lecture obligatoire : Alain, M. (2004). « Une mesure de la propension des policiers québécois à dénoncer des comportements dérogatoires, éléments de culture policière et cultures organisationnelles », <i>Déviance et Société</i> , 28, 1, 3-31. Lectures suggérées : Leman-Langlois (2022) : chapitre 6 et conclusion (pp. 197-242) Brodeur, JP. (2003). <i>Les visages de la police</i> . Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal (chapitre 9, pp. 283-308) Fortin, F., Bérubé, M & Dupont, B. (2018). Comment (la) Criminologie s'est approprié la police et la sécurité : émergence et diversification thématique. <i>Criminologie</i> , 51(1), 317-342. Jobard, F. & De Maillard, J. (2015). <i>Sociologie de la police</i> . Paris : Armand Collin (Introduction, pp. 7-19). |
| 17 avril 2022 (avant 23h59) | | <u>Remise présentation orale enregistrée</u> | |

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

